

AFFAIRE N° 1. - Budget supplémentaire pour l'exercice 1971.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 1971.

Il s'élève en recettes et en dépenses à 2 335 730 859 Frs, dont 2 248 074 084 Frs de mouvements réels.

Cette somme comprend les opérations reportées et les dépenses nouvelles, les opérations reportées ont été examinées lors du vote du compte administratif et les opérations nouvelles sont les suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Hôtel de Ville et Bâtiments Administratifs....	1 000 000 Frs
- Voirie	53 554 051 Frs
- Réseaux	100 582 189 Frs
- Constructions et équipements scolaires	186 446 066 Frs
- Equipements sanitaire et social	15 000 000 Frs
- Modernisation de l'abattoir	29 000 000 Frs
- Urbanisme	5 500 000 Frs
- Amortissement des emprunts	7 716 070 Frs
	<hr/>
	398 798 376 Frs

Ces opérations ont été financées par des emprunts et des subventions et par un excédent de la section de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

- Intérêts des emprunts	11 000 000 Frs
- Personnel (permanent)	32 800 000 Frs
- Ensembles mobiliers et immobiliers	15 820 000 Frs
- Administration générale	30 025 000 Frs
- Voirie communale	67 482 000 Frs
- Enseignement	3 115 000 Frs
- Oeuvres sociales scolaires	42 768 400 Frs
- Divers	875 000 Frs
- Titres annulés	500 000 Frs
	<hr/>
	204 385 400 Frs

204 385 400 Frs

Les recettes de la section de fonctionnement sont les suivantes :

- Fonds National de compensation des Allocations Familiales	52 719 021 Frs
- Recouvrements divers	500 000 Frs
- Droits de place dans les marchés .	2 000 000 Frs
- Participation des particuliers pour construction parkings	12 000 000 Frs
- Participation des particuliers pour travaux de canalisation	18 000 000 Frs
- Surtaxe d'assainissement	10 000 000 Frs
- Taxe sur les salaires	46 166 182 Frs
- Taxe additionnelle	3 000 000 Frs
- Octroi de mer	15 000 000 Frs
- Surtaxe sur l'eau	20 000 000 Frs
- Excédent ordinaire reporté	37 288 929 Frs

216 674 132 Frs

Soit un excédent de 12 288 732 Frs
qui a servi à couvrir la section d'investissement.

En récapitulation :

	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
- Section de fonctionnement	216 674 132	204 385 400
- Section d'investissement		
. Opération nouvelles ...	384 872 632	398 798 376
. Opérations reportées ..	1 646 527 320	1 644 890 308
T O T A L	2 248 074 084	2 248 074 084

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le vote du budget supplémentaire pour l'EXERCICE 1971.

Le Maire ayant donné lecture du budget, les crédits sont votés chapitre par chapitre et, en définitive, le budget est adopté à l'unanimité.

AFFAIRE N° 1 bis. - Subventions à divers.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1971, j'ai l'honneur de vous demander de m'autoriser à attribuer les subventions à divers ci-après :

aux chapitres :

- 945 - article 657 : Subvention
à la MAISON des JEUNES et de la CULTURE
de JOINVILLE 500 000 Frs
- 944 - article 657 : Subvention aux
écoles privées pour l'acquisition
de livres 568 400 Frs
- 944 - article 657-1 : Subvention aux
Cantines Scolaires 30 000 000 Frs

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

In
Saint-Jeans, le 10 décembre 1971
Le Maire
Le Secrétaire Général
Signé: H. Kessler
Sous copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
R. Lesygn